



Cinquième conférence mondiale de parlementaires contre la corruption

Compte-rendu



GLOBAL ORGANIZATION OF PARLIAMENTARIANS AGAINST CORRUPTION
ORGANISATION MONDIALE DES PARLEMENTAIRES CONTRE LA CORRUPTION
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DE PARLAMENTARIOS CONTRA LA CORRUPCIÓN
المنظمة العالمية للبرلمانيين ضد الفساد



Table des matieres

Séance 1: Mise en œuvre efficace de la Convention des Nations Unies contre la corruption.....	1
Séance 2: La surveillance parlementaire et le rôle de la vérification dans la lutte contre la corruption – l’utilisation de preuves dans l’application des lois d’anticorruption.....	3
Séance 3: Lois contre le blanchiment des capitaux par opposition au secret bancaire.....	5
Séance 4: Accès à l’information et participation de la société civile dans la prévention de la corruption et la lutte contre la corruption.....	7
Séance 5: Transparence du processus d’approvisionnement public et surveillance de la société civile et des entrep.....	9
Séance 6: Éthique et code de conduite parlementaires.....	11
Séance 7: Le rôle des femmes parlementaires et le Réseau des femmes au parlement de GOPAC.....	13
Declaration de Manille.....	15
Résolutions.....	17



Séance 1 : Mise en œuvre efficace de la Convention des Nations Unies contre la corruption

- Conférenciers:** M. Dimitri Vlassis, chef de la Section de la lutte contre la corruption et la criminalité économique de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
L'honorable Kamaruddin Jaffar, député de la Malaisie
M. Toshihiro Tanaka, directeur de pays du Programme des Nations Unies pour le développement, Philippines
- Modérateur:** M. Naser Al Sane, président du Groupe de travail mondial sur la Convention des Nations Unies contre la corruption
- Invité:** M. Alexander N. Savenkov, membre de la Douma d'État, vice-président du Comité sur la sécurité et la lutte contre la corruption, Assemblée fédérale de la Russie

La première séance portait sur la mise en œuvre efficace de la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC). Les conférenciers étaient l'honorable Kamaruddin Jaffar, M. Dimitri Vlassis et M. Toshihiro Tanaka. Durant son discours d'ouverture, M. Vlassis a souligné que la CNUCC a été adoptée par 165 pays à l'échelle globale, le plus récent étant le Myanmar. L'honorable Kamaruddin Jaffar a mis l'accent sur l'importance d'adapter la CNUCC au contexte juridique d'un pays. M. Toshigoro Tanaka a commencé son discours en expliquant que les catastrophes naturelles ont des répercussions sur les efforts de lutte contre la corruption, comme le typhon Pablo, qui a causé des dévastations et plus de 1000 morts aux Philippines à la fin de 2012.

M. Vlassis a expliqué l'évolution de la CNUCC ainsi que la manière dont sa fondation repose sur quatre piliers de base : les mesures préventives, la criminalisation et l'application de la loi, la coopération internationale et le recouvrement des atouts. Il a ensuite insisté sur l'importance de la Conférence des États parties en tant que structure intergouvernementale afin de soutenir la mise en œuvre de la CNUCC. Cette conférence permet aux États parties de se réunir tous les deux ans pour faire état des stratégies de mise en œuvre. L'honorable Jaffar a réaffirmé l'importance de cette conférence et a encouragé ses membres à envoyer des délégations officielles à la cinquième Conférence des États parties qui aura lieu au Panama en novembre 2013.



M. Vlassis traita du mécanisme d'examen de la CNUCC. En ajoutant à cela, L'honorable Jaffar a indiqué que GOPAC et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont travaillé ensemble pour créer un outil d'évaluation de la lutte contre la corruption en vertu de la CNUCC pour les parlementaires qui soutient le mécanisme d'examen en identifiant les lacunes primordiales dans le processus de mise en œuvre de la CNUCC pour les États parties. Il a ajouté que l'outil d'évaluation devrait être utilisé au niveau national pour aider les parlementaires à établir des points de repère, à échanger sur les pratiques exemplaires, à mobiliser l'opinion publique de la société civile et des ONG et à déterminer les priorités. Finalement, L'honorable Jaffar a indiqué que trois sections nationales de GOPAC, celles du Burkina Faso, du Timor-Leste et du Maroc, ont animé des ateliers très réussis sur l'outil d'évaluation.

M. Tanaka a commenté sur l'importance de l'approche « aller au-delà des exigences minimums » mise en place par le PNUD et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) pour faciliter un processus d'examen plus transparent et a affirmé que cette approche devrait être une partie intégrale des organismes de surveillance. priorities. Lastly, Hon. Jaffar pointed out that three successful workshops on the Assessment Tool have been held in GOPAC chapters in Burkina Faso, Timor Leste and Morocco.

Les commentaires émis durant le forum ouvert ont fait ressortir l'importance des organisations régionales dans la lutte contre la corruption, comme l'a démontré l'exemple de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est présenté par M. Vlassis. Ce dernier a ajouté que l'État a la capacité de modifier les mandats ou les agences particulières plutôt que d'en créer des nouveaux pour raffermir les régimes de lutte contre la corruption. En dernier lieu, le sénateur Angara a présenté l'évaluation de la lutte contre la corruption pour les parlementaires du PNUD-GOPAC suite à son annonce officielle de lancement.



Séance 2 : La surveillance parlementaire et le rôle de la vérification dans la lutte contre la corruption – l'utilisation de preuves dans l'application des lois d'anticorruption

- Conférenciers:** Le professeur Peter Loney, professeur auxiliaire de la Deakin University, Australie
L'honorable Bryon Wilfert, conseiller stratégique principal de Tactix Government Relations and Public Affairs
Conchita Carpio Morales, ombudsman des Philippines
- Modératrice:** Donya Aziz, membre du Groupe de travail mondial sur la surveillance parlementaire de GOPAC
- Invité:** L'honorable Karim Ghellab, président de la Chambre des représentants du Maroc

La deuxième séance porta sur la surveillance parlementaire et le rôle d'un bon processus de vérification et mis l'accent sur l'emploi de preuves dans l'application des lois d'anticorruption. Le professeur Peter Loney a lancé la discussion en soulignant l'importance de la transparence, de la responsabilisation et de la saine gouvernance comme fondation d'un gouvernement démocratique efficace. Il a indiqué que l'utilisation appropriée des fonds publics est essentielle à l'intégrité du fonctionnement démocratique de l'État. L'honorable Bryon Wilfert a ajouté que la surveillance efficace du gouvernement est assurée par les partis de l'opposition mais qu'un bon nombre de pays sont faibles en opposition. Conchita Carpio Morales a également insisté sur l'importance d'organismes de surveillance adéquats.

Suite à cela, on a discuté des Institutions supérieures de contrôle (ISC) comme institutions essentielles à un régime efficace de transparence et de responsabilisation. Le professeur Loney a expliqué que les ISC surveillent les dépenses du secteur exécutif de diverses façons : par exemple, dans le système Westminster, un vérificateur général indépendant peut vérifier les comptes publics tandis qu'un comité parlementaire peut déposer un rapport sur ces comptes devant la législature. Un des rôles principaux des ISC est de s'assurer que les fonds publics sont bien utilisés et que les dépenses respectent les dispositions législatives pertinentes. Dans le même ordre d'idées, l'honorable Bryon Wilfert a parlé de l'importance du vérificateur général. Les comités des comptes publics ont été également mentionnés puisqu'ils sont généralement le mécanisme principal d'examen financier.



Mme Carpio Morales a présenté l'exemple du Bureau de l'ombudsman des Philippines qui a adopté une approche à trois volets pour détecter et décourager la corruption, soit en utilisant des mesures d'enforcement punitif et de prévention de la corruption, en promouvant la lutte contre la corruption dans les médias et à travers les initiatives éducatives. Elle a ajouté que les progrès en technologie de l'information peuvent contribuer à la diffusion des connaissances en matière de la lutte contre la corruption, avec les sites Web des gouvernements jouant un rôle clé dans la transmission de ces connaissances.

Plusieurs représentants ont participé à la discussion. L'honorable Karim Ghellab, président de la Chambre des représentants du Maroc, a affirmé que les organes de surveillance au sein du parlement devraient avoir l'autorité d'investiguer les rôles politiques et institutionnels des corps judiciaires dans la lutte contre la corruption. Au cours du forum ouvert, un délégué du Pérou a déclaré que des commissions doivent être établies dans le but d'éliminer l'immunité parlementaire dans les affaires pénales. En outre, un délégué du Botswana a réclamé l'accroissement des capacités de vérification interne et de rôles mieux définis pour les vérificateurs internes.

Pour clôturer, Mme Carpio Morales a recommandé Le rôle des parlements dans la tenue d'un gouvernement responsable et la lutte contre la corruption de John Williams comme référence utile. L'honorable Bryon Wilfert a dit que, bien que les députés ne soutiennent pas toujours le programme de leur gouvernement, ils devraient avoir accès à des outils appropriés pour le surveiller afin de veiller à ce qu'il y ait une transparence suffisante.



Séance 3 : Lois contre le blanchiment des capitaux par opposition au secret bancaire

Conférenciers: L'Honorable Roy Cullen, président du Groupe de travail mondial contre le blanchiment de capitaux de GOPAC

Mtre Teresita Herbosa, présidente du Securities and Exchange Commission, Philippines

Modérateur: Le sénateur Teofisto Guingona, Sénat des Philippines

Invités: M. Kentse Rammisi, député du Botswana

Mme Majda Al Fallah, députée de la Libye

M. Luis Augusto, député du Mozambique

l'honorable John Ssimbwa

M. Yves Nidegger, député de la Suisse

Mme Rosemary Seninde, députée de l'Ouganda

La troisième séance a porté des débats sur les efforts de lutte contre le blanchiment des capitaux, le secret bancaire et la corruption financière. L'honorable Roy Cullen a abordé le sujet en expliquant les objectifs du Groupe de travail mondial contre le blanchiment de capitaux et a cité les Philippines en tant qu'exemple d'efforts significatifs en amélioration du régime de lutte contre le blanchiment de capitaux, en notant deux projets de loi devant le Sénat sur le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, qui attendent leurs approbation. Mme Teresita Herbosa introduit sa présentation en présentant l'Anti-Money Laundering Act de 2001 et le conseil de lutte contre le blanchiment de capitaux intégral des Philippines comme éléments essentiels de leurs régime de lutte contre le blanchiment des capitaux et contre la corruption.

L'honorable Roy Cullen a précisé également le rôle des parlementaires dans la lutte contre le blanchiment des capitaux; notamment, ils sont responsables de proposer et de promulguer des lois, d'assurer l'établissement et le financement de services de renseignement financier, d'informer les citoyens des lacunes aux lois nationales de lutte contre la corruption et contre le blanchiment de capitaux et de travailler avec la communauté internationale.



Il a aussi commenté sur les obstacles que posent les lois de confidentialité bancaire aux enquêtes appropriées et a ajouté que des lois adéquates sont requises pour contourner des lois trop puissantes qui protègent les personnes coupables de corruption et de blanchiment de capitaux. À son tour, maître Herbosa a discuté des exemples des Philippines, tels les modifications à la loi contre le blanchiment des capitaux qui abordent le problème du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme énoncé dans le document Améliorer la conformité aux normes de LBC/FT dans le monde du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux. Elle a également noté que la mise en accusation de l'ancien juge en chef des Philippines en janvier 2012 a accéléré les demandes de modifications à la loi nationale sur le secret bancaire.

Elle a poursuivi en discutant la signification des trois principaux types de blanchiment de capitaux : le blanchiment de capitaux basé sur la fraude, le vol d'identité et l'utilisation d'une entreprise légitime afin de camoufler le blanchiment de capitaux. Elle a cité des exemples d'initiatives du conseil de lutte contre le blanchiment de capitaux, comme le dépôt d'ordonnances de blocage qui totalisaient 3,3 milliards PHP (80,949 millions \$ US; 83,146 millions \$ CAN) au 31 décembre 2012.

Durant le forum ouvert, un délégué a exprimé son désaccord avec l'énoncé de l'honorable Roy Cullen sur le secret bancaire. Le délégué a argumenté que les lois sur le secret bancaire ne protègent pas nécessairement les personnes coupables de blanchiment de capitaux, citant l'exemple de la Suisse, pays qui a des lois sévères contre le blanchiment de capitaux, mais qui respecte également le secret bancaire. L'honorable Roy Cullen a répliqué en soulignant qu'il y a encore des améliorations à faire quant au secret bancaire, bien qu'il ait reconnu la coopération des autorités suisses dans les enquêtes de blanchiment de capitaux. Il a ajouté que les paradis fiscaux des Caraïbes et de l'Europe posent des obstacles aux efforts mondiaux efficaces de lutte contre le blanchiment de capitaux. Un délégué suisse a aussi cité comme exemple d'une enquête efficace le blocage des biens d'anciens dirigeants de la Libye conjointement avec les autorités suisses. Un représentant de l'Ouganda a demandé de l'aide aux parlementaires philippins pour établir des lois significatives et efficaces de lutte contre le blanchiment de capitaux. Maître Herbosa a répondu en précisant l'importance d'un cadre législatif qui correspond aux normes internationales comme point de départ pour des lois plus robustes de lutte contre le blanchiment de capitaux en Ouganda. Pour terminer, un délégué du Maroc a affirmé qu'il devrait y avoir un accent prononcé sur la création de services de renseignement financier et qu'il y a une nécessité de conseils robustes contre le blanchiment de capitaux.



Séances 4 : Accès à l'information et participation de la société civile dans la prévention de la corruption et la lutte contre la corruption

Conférencières: L'honorable Leila De Lima, secrétaire du ministère de la Justice des Philippines

Hugette Labelle, présidente de Transparency International

Modérateur: Le sénateur Franklin M. Drilon, Sénat des Philippines

Invité: M. Laode Ida, vice-président de la Chambre des représentants régionaux de l'Indonésie

La quatrième séance portait sur l'accès à l'information et sur le rôle de la société civile dans la prévention et dans la lutte contre la corruption. Le modérateur, le sénateur Franklin M. Drilon, a expliqué que la corruption existe lorsqu'il y a un manque de transparence dans les activités et les dépenses gouvernementales. L'honorable Leila De Lima a indiqué que les lois sur l'accès à l'information doivent être perçues comme un droit de la personne en vertu de l'obligation de l'État de promouvoir, de protéger et de respecter les lois sur le droit d'accès à l'information. Elle a précisé que la première loi sur l'accès à l'information a été adoptée par la diète suédoise en 1766 et que ces lois favorisent la transparence gouvernementale qui, à son tour, augmente la confiance du public dans le gouvernement. Huguette Labelle a affirmé également que l'accès à l'information est un aspect fondamental de tout gouvernement. Elle a ajouté que la contribution et la croissance de GOPAC sont essentielles à la promotion des lois sur l'accès à l'information.

Mme Labelle s'est penchée sur la façon dont la transparence habilite les citoyens à devenir des participants avertis dans leur gouvernement respectif. Elle a énuméré plusieurs raisons pour lesquelles les lois sur l'accès à l'information sont importantes, y compris pour assurer la transparence et prévenir la corruption au cours des campagnes politiques. Elle a aussi expliqué qu'elles sont essentielles à la divulgation des biens, au système judiciaire et aux projets d'infrastructure de l'État. Elle a précisé qu'il est le devoir des parlementaires de s'assurer que le public ait accès à l'information sur ces secteurs et a mis l'accent sur la nécessité d'un leadership solide. Elle a cité l'exemple des lois du Brésil qui exigent la publication électronique des dépenses du gouvernement tous les soirs avant minuit comme mécanisme de diffusion de l'information financière du gouvernement. L'honorable Leila De Lima a signalé que les lois sur l'accès à l'information doivent inclure le montant maximal de divulgation ainsi que des procédures claires et rapides d'obtention de cette information. Elle a aussi affirmé que des citoyens bien renseignés pourront et voudront participer de manière significative dans la gestion de l'État en vertu d'un régime d'accès à l'information solide. Elle a mentionné la philosophie « Tuwid na Daan » (une voie droite



et intègre) de l'administration philippine actuelle, qui se traduit par le besoin d'adopter une loi sur l'accès à l'information, par l'engagement du gouvernement envers la transparence, par l'intérêt du public à demander de l'information et par le traitement rapide de ces demandes.

L'invité D. Laode Ida a averti qu'il faut faire preuve de vigilance dans la détection de la corruption et de la mauvaise gestion de l'accès à l'information. Il a noté que le régime Marcos aux Philippines était semblable à celui de Suharto en Indonésie – les échelons supérieurs du gouvernement responsables en grande partie des cas sérieux de corruption et de gouvernance irresponsable. Il a ajouté que la démocratisation peut décentraliser la corruption du cœur du gouvernement et l'étendre aux entités infranationales.

Khadija Rouisii, délégué du Maroc, a entamé le forum ouvert en affirmant que les gouvernements doivent également s'assurer que l'information est bien archivée afin que le public puisse y avoir facilement accès dans l'avenir; il a toutefois indiqué que dans bien des cas, des régimes anciens puissent détruire des documents qui pourraient être utilisés comme preuves pour illustrer la façon dont ces régimes participaient à des activités illicites. Aderito Hugo da Costa, délégué du Timor-Leste, a énuméré les outils d'accès à l'information adoptés par son pays, comme un système d'approvisionnement électronique, des diffusions en direct du Parlement et un site Web gouvernemental pour le programme de surveillance du système judiciaire. L'honorable Leila De Lima a commenté sur cela en soulignant l'importance de la volonté politique et de la sincérité de l'administration à veiller à la mise en œuvre, au fonctionnement et à la surveillance efficaces des mécanismes de transparence.



Séance 5 : Transparence du processus d'approvisionnement public et surveillance de la société civile et des entreprises

Conférenciers: M. Hamid Sharif, directeur de la mission résidente en Chine de la Banque asiatique de développement
M. Kyle Wombolt, chef de la section des enquêtes et de l'observation en Asie, Herbert Smith Freehills

Modérateur: Willias Madzimore, Chambre d'assemblée du Zimbabwe

Invité: Son excellence le sénateur Tan Sri Abu Zahar Ujang, président du Sénat du Parlement de la Malaisie

La cinquième séance traitait de la façon dont les stratégies visant la transparence touchent la surveillance du processus d'approvisionnement public. M. Hamid Sharif a ouvert la séance en soulignant l'importance de demander qui exactement détermine ce qu'il faut acheter et sur quelle base cette décision est fondée. Dans son discours d'ouverture, M. Kyle Wombolt a parlé des contributions que les entreprises privées peuvent entreprendre afin d'améliorer les régimes d'approvisionnement et de lutte contre la corruption.

M. Wombolt a expliqué que l'approvisionnement compte pour 10 à 20 p. 100 du PIB des grandes économies, tandis qu'il puisse constituer jusqu'à 50 p. 100 du PIB des pays en développement. Il a ajouté que le coût global des activités mondiales corrompues d'approvisionnement équivaut à plus d'un billion de dollars américains. M. Sharif pour sa part a commenté la façon dont les entreprises privées signent de plus en plus des engagements pour des « processus d'approvisionnement plus honnêtes » et des pactes d'intégrité pour assurer la transparence du processus d'approvisionnement public. M. Wombolt a indiqué que les groupes de la société civile peuvent demander l'aide d'organisations comme Transparency International et Social Accountability International pour les équiper avec des connaissances nécessaires en principes commerciaux pour contrer la corruption.

La discussion a ensuite porté sur des exemples dans certains pays. En Malaisie, par exemple, la transparence revêt une importance capitale puisqu'elle contribue à éliminer les occasions de corruption. On a convenu qu'il est possible d'accroître le niveau de transparence en habilitant les investisseurs et la société civile, puisqu'ils peuvent adopter un rôle de gardiens de l'intégrité du secteur public afin d'accroître la conscientisation. Par exemple, les entreprises privées qui soumissionnent pour des contrats auprès du gouvernement malaisien doivent accepter de signer le pacte d'intégrité de la Malaisie ainsi qu'un engagement envers l'intégrité commerciale qui contraint les soumissionnaires à s'engager de commettre des actes de corruption durant le processus d'approvisionnement.



En Russie, une « attitude de transparence » est en cours d'élaboration pour améliorer l'état des procédures d'approvisionnement dans le secteur privé. Ces attitudes ont fait ressortir l'importance de créer des lois sur la responsabilisation, la responsabilité criminelle, l'accès à l'information sur les processus d'approvisionnement public et la transparence comme élément essentiel à la participation de la société civile.

Au cours du forum ouvert, M. Sharif a répondu au représentant du Ghana qui a exprimé ses préoccupations au sujet des conventions de lutte contre le blanchiment de capitaux en affirmant que les parlementaires devraient s'abstenir de participer à des réunions de conseil pour ne pas compromettre leur rôle de surveillance au gouvernement. M. Sharif a terminé en fournissant des recommandations d'élaboration de systèmes pour faire en sorte que les deniers publics ne sont pas gaspillés dans des enquêtes sur la corruption durant les processus d'approvisionnement. De même, M. Wombolt mit l'emphase sur l'importance de la société civile et réaffirma que les acteurs de la société civile devraient être inclus en tant que participants dans la lutte contre la corruption.



Séance 6 : Éthique et code de conduite parlementaires

- Conférenciers:** L'honorable Ghassan Moukheiber, député du Liban
Laura Sanz-Levia, Groupe d'États contre la corruption (GRECO), Conseil de l'Europe
Scott Hubli, National Democratic Institute
- Modératrice:** Mary King, secrétaire du Conseil d'administration de GOPAC
- Invité:** Le sénateur Mian Raza Rabbani, vice-secrétaire général du Parti du peuple pakistanais

La sixième séance abordait la question de l'éthique et de la conduite appropriée des parlementaires. M. Scott Hubli a amorcé son discours en soulignant l'importance de la participation des organisations de la société civile dans la surveillance des parlements. L'honorable Ghassan Moukheiber a mentionné le Guide d'éthique régissant la conduite des parlementaires et a dit qu'il devrait être largement diffusé pour favoriser la connaissance des trois niveaux fondamentaux sur lesquels il s'appuie : les principes, les règles et le cadre de réglementation. Mme Laura Sanz-Levia s'est présentée et a expliqué les origines du GRECO, affirmant que des pays se sont rassemblés au GRECO pour démontrer leur volonté à se soumettre à l'analyse internationale.

M. Hubli proposa l'établissement d'un système de points de référence et a indiqué que, au niveau organisationnel, les structures institutionnelles et l'autonomie institutionnelle sont nécessaires pour faire en sorte que les normes éthiques transcendent les organisations parlementaires pour s'appliquer, par exemple, aux élections démocratiques. Il a ajouté que ces points de référence doivent être codifiés en pratiques exemplaires et a donné l'exemple du site Web www.OpeningParliament.org. L'honorable Ghassan Moukheiber a expliqué ce qu'il faut pour établir un régime réussi d'éthique et de conduite parlementaires; principalement, il faut la volonté politique, une entente sur les principes éthiques, l'élaboration de règles détaillées et l'établissement d'un système de réglementation pour former les membres. Il a aussi énuméré les sept aspects clés qui orientent l'établissement d'un code d'éthique pour les parlementaires : le désintéressement, l'intégrité, l'objectivité, la responsabilisation, la transparence, l'honnêteté et le leadership. Mme Sanz-Levia a expliqué la façon dont le GRECO mène des évaluations pour mesurer le niveau de conformité des États avec les dispositions relatives à la corruption. Ces évaluations durent entre quatre à six ans. Elle a expliqué en détails la façon dont les équipes d'évaluation du GRECO enregistrent les forces et les faiblesses dans la mise en œuvre des mesures nationales de lutte contre la corruption. Elles analysent les données recueillies pour produire des recommandations aux pays sur la façon d'améliorer leurs lois anticorruption. Mme Sanz-Levia a aussi soutenu que la meilleure peine possible



est de ne pas voter pour les membres qui ne respectent pas leur code de conduite et qui commettent des actes de corruption. Dans ces commentaires de clôture, M. Hubli a réitéré que les parlementaires doivent inciter la participation des organisations de la société civile aux niveaux national et mondial.

Le sénateur Mian Raza Rabbani, invité à cette séance, a précisé que le code d'éthique des parlementaires doit tenir compte de l'histoire nationale d'un pays dans le contexte de la politique mondiale; ainsi, le code d'éthique sera adapté au contexte des démocraties naissantes et à celui des démocraties établies. Il a ajouté qu'il y a un sentiment de suffisance par rapport à la Convention des Nations Unies contre la corruption, mais qu'il requiert tout de même une approche critique de la part de ceux qui sont impliqués dans le processus de mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption afin de combattre la corruption au maximum. Le sénateur Surachai Leingboonlert-chai a affirmé qu'il est capital d'établir la confiance du public afin de s'assurer que les parlementaires soient régis par des lignes directrices éthiques rigides.

Durant le forum ouvert, l'honorable Bryan Wilfert du Canada a dit que les mécanismes d'éthique exigent des processus de contrôle clairs et fermes pour les parlementaires, comme la vérification des antécédents par la police et la divulgation financière. En réponse en partie aux commentaires du sénateur Rabbani, M. Hubli a fait remarquer que bien qu'il est essentiel de souligner la dichotomie entre les démocraties naissantes et établies, il y a toujours des améliorations à apporter, peu importe le stade de développement. Mme Sanz-Levia a souligné l'effet des médias dans la discussion sur les codes d'éthique parlementaire et a ajouté qu'ils jouent un rôle important dans l'examen des parlements. Finalement, John Ssimbwa de l'Ouganda a fait la remarque que les parlementaires doivent établir des normes minimales pour veiller au meilleur intérêt du public.



Séance 7 : Le rôle des femmes parlementaires et le Réseau des femmes au parlement de GOPAC

Conférencières: L'honorable Nurhayati Ali Assegaf, députée de l'Indonésie

La sénatrice Pia Cayetano, membre du Sénat des Philippines, membre du Groupe de travail mondial sur la participation de la société civile de GOPAC

Docteure Donya Aziz, membre de l'Assemblée nationale du Pakistan

Modératrice: Mme Yasmin Ratansi, ancienne députée du Canada

Invitée: Mme Theerarat Samrejvanich, Assemblée nationale de la Thaïlande

Mme Yasmin Ratansi a lancé la septième séance sur le rôle des femmes parlementaires et le Réseau des femmes au parlement de GOPAC en notant que, à l'échelle mondiale, seulement 9,8 p. 100 à 20 p. 100 des parlementaires sont des femmes. Elle a souligné l'importance de la séance et de l'initiative de GOPAC de discuter de la façon par laquelle les femmes peuvent mieux être représentées dans les parlements autour du monde et en tant que participantes dans la lutte contre la corruption.

L'honorable Nurhayati Ali Assegaf entama sa partie en affirmant que la corruption est le résultat d'un pauvre leadership et qu'elle détruit la responsabilisation et la confiance du public dans les gouvernements. Elle a ensuite souligné l'importance d'accroître le nombre de femmes parlementaires dans le monde, en ajoutant que leurs rôles au sein de leurs gouvernements respectifs devraient être augmentés.. La sénatrice Pia Cayetano a fait la remarque que seulement 65 des 284 sièges de la Chambre des représentants des Philippines sont occupés par des femmes et qu'il y a seulement trois sénatrices au Sénat des Philippines. Docteure Donya Aziz a ajouté que les politiciennes se voient souvent conférer des rôles « maternels », comme ministres de la Santé ou d'autres services sociaux plutôt que ministres des Finances, de la Comptabilité ou de la Défense.

L'honorable Ali Assegaf a expliqué aussi la façon dont la corruption touche particulièrement les femmes (et les enfants) et a ajouté que les femmes doivent être encouragées à lutter contre la corruption et contre les préjudices portés contre elles. Elle a encouragé l'habilitation des femmes parlementaires et des femmes parlementaires à venir. La sénatrice Cayetano s'est répétée les commentaires de l'honorable Ali Assegaf en reconnaissant la vulnérabilité des femmes par rapport à certains problèmes de santé et a précisé qu'elles ont plus souvent recours à des soins de santé subventionnés. Ainsi, elle a plaidé en faveur d'une représentation accrue des femmes, estimant



que cela pourrait mener à de meilleurs services sociaux et à une meilleure prestation de ces services. La sénatrice Cayetano a commenté le lien qui existe entre le genre et la corruption dans les institutions démocratiques et a ajouté que les démocraties augmentent les chances de démasquer les auteurs d'actes de corruption. Docteure Aziz souligna qu'on doit inciter les femmes et les encourager à participer à la vie politique et au gouvernement. Elle a ajouté qu'on doit créer des programmes d'information pour que les politiciennes puissent partager leurs expériences et que les hommes qui s'intéressent à la promotion de l'égalité du genre soient encouragés à participer à de tels programmes. Docteure Aziz a mis l'accent sur le succès des femmes parlementaires au Pakistan qui ont réussi à faire adopter onze textes législatifs à l'égard des droits des femmes sans de nettes oppositions de leurs homologues masculins.

En conclusion, la sénatrice Cayetano a expliqué que les femmes sont plus aptes à occuper des postes parlementaires seniors dans les démocraties, et qu'une façon rentable et réalisable sur le plan politique d'éliminer la corruption est de promouvoir l'égalité du genre, d'accroître le nombre de femmes au gouvernement et d'inciter les femmes à participer à la vie politique.

L'invitée à cette séance, Docteure Theerarat Samrejvanich, a d'abord souligné que Yingluck Shinawatra est devenue la première femme première ministre de la Thaïlande à la suite des élections de 2011. Elle a ajouté qu'il est essentiel que les femmes participent au gouvernement et à la vie politique et que les femmes sont moins portées à commettre des actes de corruption.

La représentante du Pérou Luz Salgado Rubianes a lancé le forum ouvert en affirmant que 50 p. 100 de la législature péruvienne est composée de femmes et qu'on encourage et promeut la participation des femmes à la vie politique. La députée au Congrès du Mexique, Margaret Nasha a souligné l'importance de former les femmes parlementaires et de les habilitier avec les compétences et connaissances requises pour lutter contre la corruption. Mme Ali Assegaf était du même avis et a précisé que GOPAC est un véhicule important pour la promotion des femmes au gouvernement. Docteure Aziz a ajouté que les médias et les stéréotypes populaires peuvent amoindrir l'importance et le rôle des femmes parlementaires. Rosemary Seninde de l'Ouganda a expliqué que les femmes occupent la majorité des sièges au Parlement de son pays et que le favoritisme envers les hommes doit être contesté davantage. Finalement, Mme Ratansi a demandé à l'établissement de réseaux pour améliorer les capacités et trouver des solutions adéquates aux questions d'égalité du genre.



DÉCLARATION DE MANILLE

DÉCLARATION DE LA CINQUIÈME CONFÉRENCE MONDIALE DES PARLEMENTAIRES CONTRE LA CORRUPTION

Nous, les membres de l'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption, représentant les parlements de 67 pays;

RASSEMBLÉS ici à Manille aux Philippines, du 31 janvier au 2 février 2013, dans le cadre de la cinquième Conférence mondiale des parlementaires contre la corruption;

SOUTENONS que la saine gouvernance est une aspiration commune à l'humanité;

ADMETTONS que chaque État ainsi que la communauté internationale doit avoir le mandat et les moyens de traduire les corrompus en justice;

RECONNAISSONS que la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC), qui est entrée en vigueur en 2005, est le premier instrument juridiquement contraignant accepté à l'échelle internationale;

NOUS RÉSOLVONS à trouver des stratégies et des principes communs pour combattre la corruption, promouvoir la saine gouvernance et maintenir la primauté du droit;

AFFIRMONS PAR LA PRÉSENTE QUE LES PARLEMENTAIRES DOIVENT:

1. promouvoir la mise en œuvre complète de la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC) dans leur territoire respectif;
2. s'engager à un examen local annuel de la CNUCC et s'assurer que les résultats sont reconnus et transmis aux citoyens de façon ouverte et transparente;
3. insister sur l'importance de la participation active de leurs collègues parlementaires dans la mise en œuvre de la CNUCC;
4. reconnaître le rôle des hommes et des femmes parlementaires à apporter des changements à l'intérieur et à l'extérieur du parlement;
5. établir et exécuter des codes d'éthique et de conduite parmi leurs rangs;
6. travailler à l'institutionnalisation des mécanismes anticorruption, en particulier à ceux qui visent à récupérer les avoirs volés des populations et à leur restituer;
7. demander l'adoption généralisée des instruments juridiques qui obligent les États à coopérer dans la lutte contre la corruption et qui permettent à la communauté internationale de traduire les auteurs en justice;
8. encourager une plus grande participation de tous les segments de la société dans la lutte contre la corruption

Exécutée le 2 février 2013 dans la ville de Manille aux Philippines.





Résolutions

**Groupe de travail mondial sur la Convention des Nations Unies contre la corruption
Résolution à la Conférence mondiale de parlementaires contre la corruption de GOPAC
Du 31 janvier au 2 février 2013**

Comprenant les effets néfastes et profonds de la corruption sur les particuliers et les institutions, l'empreinte nuisible laissée par la corruption dans le monde et nos responsabilités en tant que parlementaires pour assurer la transparence et la responsabilisation afin de lutter contre la corruption, ce qui comprend les responsabilités établies en vertu de la Convention des Nations Unies contre la corruption;

Le Groupe de travail mondial sur la Convention des Nations Unies contre la corruption (GTM-CNUCC) se résout à:

- améliorer la capacité des parlementaires à nationaliser la CNUCC en collaborant à l'adaptation des normes internationales pour satisfaire aux besoins nationaux et à jouer un rôle important de surveillance et d'examen des efforts nationaux à mettre en œuvre la CNUCC.
- encourager les parlementaires à veiller à ce qu'il y ait un mécanisme d'évaluation annuel en place et que le rapport du mécanisme d'évaluation soit déposé au parlement et partagé de manière transparente.
- accroître la présence parlementaire à la Conférence des parties de la convention des Nations Unies contre la corruption et à d'autres réunions internationales sur la CNUCC pour améliorer la compréhension et le soutien populaires de la CNUCC ainsi que pour souligner la capacité de la CNUCC à faire avancer la responsabilité à l'égard du public au moyen des représentants publics.
- presser les parlementaires à travailler avec les organisations internationales et les organisations de la société civile tels que l'UNCAC Coalition sur les initiatives anticorruption.
- créer des ressources grâce à la prestation d'information, d'outils et de conseils aux parlementaires sur la façon d'améliorer les stratégies anticorruption et de soutenir la mise en œuvre et l'évaluation de la CNUCC aux niveaux nationaux.



Groupe de travail mondial sur la surveillance parlementaire

Résolution à la Conférence mondiale de parlementaires contre la corruption de GOPAC

Du 31 janvier au 2 février 2013

Reconnaissant qu'une surveillance parlementaire efficace et transparente est essentielle à la saine gouvernance et à la lutte contre la corruption; et

Reconnaissant également que les avantages qui découlent des ressources publiques, y compris les ressources naturelles publiques, doivent être appréciés par les citoyens de ce pays;

Le Groupe de travail mondial sur la surveillance parlementaire (GTMSPP) se résout à:

- promouvoir et diffuser les ressources sur la surveillance du gouvernement et la lutte contre la corruption en voie d'élaboration par le Secrétariat de GOPAC en collaboration avec la Banque mondiale et le Bureau de promotion de la démocratie parlementaire et à tenir, s'il y a lieu, des ateliers de développement des capacités pour que les législateurs puissent se familiariser avec ces outils;
- créer un réseau de soutien pour les parlementaires nouvellement élus afin qu'ils puissent comprendre le rôle qu'ils peuvent jouer au sein du mouvement international anticorruption en contribuant aux ateliers d'initiation offerts aux parlementaires nouvellement élus;
- consolider les relations entre GOPAC et d'autres organisations et législateurs qui travaillent à des questions de surveillance;
- consolider les relations entre les législateurs et les organes de surveillance;
- Soutenir la création de comités des comptes publics (CCP), où ils n'en existent pas; encourager l'indépendance de tous les CCP, y compris les membres de l'opposition dont les présidents.
- en accord avec la procédure de Busan, étudier la possibilité de produire et de fournir des directives pour les organismes donateurs pour soutenir leur travail dans les pays bénéficiaires en s'engageant avec les parlementaires, de sorte que la conception des projets répondent aux besoins de développement des pays et que la surveillance parlementaire adéquat peut être exercée sur les programme et les projets financés par les donateurs.
- faire en sorte que les législateurs reçoivent un soutien par les pairs pour mieux comprendre les contrats et en assurer la transparence et fournir des projets de loi aux fins de référence;
- faire en sorte que le Groupe de travail continue de travailler conjointement avec des groupes connexes, comme l'Initiative pour la transparence dans les industries d'extraction, le Revenue Watch Institute, Publiez de que vous payez et autres.
- promouvoir une initiative mondiale, dans le but de renforcer la probité dans les processus d'appel d'offres publiques et les ventes d'actifs, qui se traduira par l'adoption de seuils légaux concernant les marchés publics et les processus de cession des actifs dans tous les pays.



Groupe de travail mondial contre le blanchiment des capitaux
Résolution à la Conférence mondiale de parlementaires contre la corruption de GOPAC
Du 31 janvier au 2 février 2013

Conscient de l'énorme perte financière résultant du blanchiment de capitaux corrompus et du défi de la récupération des biens nationaux volés, et de son impact très négatif sur la réduction de la pauvreté et de la stabilité politique;

Le Groupe de travail mondial contre le blanchiment des capitaux (GTM-CBC) se résout à:

- élaborer des ressources aux fins de diagnostic dans des pays cibles éventuels et à fournir de l'information, des outils et des conseils aux parlementaires sur la façon de consolider les régimes contre le blanchiment des capitaux.
- aider les efforts des parlementaires pour assurer la restitution des actifs corrompus volés en fournissant ces parlementaires avec le soutien de leurs pairs, des conseils, des directives, l'accès à l'information technique et les meilleures pratiques afin de leur permettre de mettre en place la législation et les initiatives nationales.
- continuer de déployer le Guide d'action relatif à la lutte contre le blanchiment des capitaux à l'intention des parlementaires grâce à des ateliers régionaux et nationaux visant à améliorer de la capacité des parlementaires à consolider les régimes contre le blanchiment des capitaux dans leur pays et à recouvrer les avoirs volés.
- recommander que toutes les institutions financières et intermédiaires soient tenues d'exiger une déclaration de propriété bénéficiaire de tous les dépôts et autres opérations financières ayant force exécutoire de tous les déposants et dont la non-conformité entraînerait des sanctions.



Groupe de travail mondial sur la participation de la société civile
Résolution à la Conférence mondiale de parlementaires contre la corruption de GOPAC
Du 31 janvier au 2 février 2013

Reconnaissant que tous les membres du parlement ont la responsabilité de représenter le point de vue de leurs électeurs et de s'assurer qu'aucun groupe de la société ne soit marginalisé ni exclu du processus politique, social ou économique; et

Reconnaissant que l'article 13 de la Convention des Nations Unies contre la Corruption (CNUCC) recommande que chaque État partie prenne des mesures appropriées pour favoriser la participation active de personnes et de groupes n'appartenant pas au secteur public, comme la société civile, les organisations non gouvernementales et les organisations communautaires, à la prévention de la corruption et à la lutte contre ce phénomène et à la sensibilisation du public quant à l'existence, aux causes et à la gravité de la corruption et à la menace qu'elle représente.

Le Groupe de travail mondial sur la participation de la société civile (GTMPSC) se résout à:

- améliorer la capacité des parlementaires à satisfaire à leur responsabilité de représenter leurs électeurs, s'engager de façon positive avec le public et travailler efficacement avec la société civile grâce à des ateliers sur la participation de la société civile et à d'autres outils, comme des documents de recherche, des lois types et des plans d'action;
- continuer de créer, de consolider et d'officialiser des partenariats importants avec des organisations clés de la société civile actifs dans lutte contre la corruption et de travailler conjointement avec les parties intéressées aux niveaux mondial, régional et national;
- travailler avec des partenaires de la société civile pour créer des lois types visant à fournir l'accès à l'information et à protéger les droits des personnes qui dénoncent la corruption;
- élaborer des stratégies de communication avec le public visant à le sensibiliser sur les questions touchant la corruption, y compris l'existence et le contenu de la CNUCC, et à réduire la tolérance du public à l'égard de la corruption dans nos sociétés;
- inclure des représentants des partenaires de la société civile à titre de membres actifs du GTMPSC.



Groupe de travail mondial sur l'éthique et le code de conduite parlementaires
Résolution à la Conférence mondiale de parlementaires contre la corruption de GOPAC
Du 31 janvier au 2 février 2013

À la lumière des fonctions uniques réalisées par le parlement et les parlementaires pour représenter les citoyens, voter les lois et surveiller l'organe exécutif et le tenir responsable, les parlementaires ont la possibilité de prévenir la corruption et de lutter contre celle-ci;

Reconnaissants qu'afin de préserver leur intégrité et de gagner un niveau suffisant de confiance du public dans l'exécution de ces fonctions importantes d'intérêt public, les parlementaires doivent démontrer et maintenir des normes élevées d'éthique et de conduite;

Reconnaissants qu'un code parlementaire efficace d'éthique et de conduite puisse empêcher et sanctionner des comportements contraires précis de la part des parlementaires dans un contexte élargi de prévention de la corruption et de lutte contre celle-ci;

Reconnaissants que des codes d'éthique et de conduite efficaces puissent aussi améliorer le niveau de confiance du public dans le régime politique démocratique dans son ensemble et dans les parlements et leurs membres en particulier, ce qui est grandement influencé par la corruption, réelle ou perçue;

Prenant note que l'article 8 de la Convention des Nations Unies contre la corruption prévoit l'élaboration de codes de conduites pour les agents publics;

Ayant examiné les activités du Groupe de travail mondial sur l'éthique et le code de conduite parlementaires (GTMECCP), notamment la production et publication dans plusieurs langues du Guide d'éthique régissant la conduite des parlementaires (le Guide);

Le GTMECCP se résout donc à:

- souligner avec satisfaction la rédaction et publication par le GTMECCP d'un guide sur les codes parlementaires d'éthique et de conduite;
- recommander aux membres de GOPAC de diffuser le Guide à un vaste auditoire et de le mettre en œuvre aux niveaux mondial, régional et national pour créer des régimes complets et efficaces d'éthique et de conduite;
- conserver le GTMECCP pour mettre en œuvre sa stratégie et son plan d'action (annexés à ces résolutions) aux niveaux mondial, régional et national, afin de:
 - créer des connaissances et des documents sur les codes d'éthique et de conduite parlementaires;
 - raffermir la capacité des parlementaires à élaborer, promulguer et mettre en œuvre des codes d'éthique et de conduite parlementaires conformes au contexte politique et culturel dans lequel ils s'inscrivent, tout en respectant les normes internationales de base;
 - améliorer la capacité du GTMECCP, créer des partenariats et parfaire l'efficacité organisationnelle.



Réseau de femmes au parlement

Résolution à la Conférence mondiale de parlementaires contre la corruption de GOPAC

Du 31 janvier au 2 février 2013

Reconnaissant que les hommes et les femmes contribuent différents points de vue aux diverses questions sociales, économiques et politiques et que la participation des femmes à la vie politique est nécessaire à la saine gouvernance; et

Reconnaissant que, bien qu'il y ait eu du progrès dans l'accroissement du nombre de femmes dans des postes de décisionnaires, le nombre de législatrices ne reflète toujours par le rapport homme/femme dans notre société mondiale;

Le Réseau de femmes au parlement (RFP) se résout à:

- fournir un réseau de soutien, y compris des ateliers et d'autres activités, visant à améliorer la capacité des femmes parlementaires à participer activement à la lutte contre la corruption;
- encourager d'autres groupes de femmes parlementaires à participer plus activement à la lutte contre la corruption;
- travailler avec des partenaires comme l'ONU, l'Union Interparlementaire, Transparency International et les universités afin de mettre en commun l'information existante et de mener des recherches supplémentaires sur les effets de la corruption sur les femmes;
- examiner des études de cas qui mettent l'accent sur ce qui incite les femmes à et les décourage de participer à la vie politique et diffuser les leçons retenues.

